

JPL FR  
ES



RÉGION  
NORMANDIE

RECU LE 07 NOV. 2024

LE PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE  
Président  
Communauté de Communes du Pays du Neubourg  
1 Chemin de Saint Célérin  
27110 LE NEUBOURG

Caen, le 4 novembre 2024

n° D24-09720

Monsieur le Président,

Comme dans la précédente mandature, la Région avait décidé de soutenir massivement les communes et les intercommunalités dans leurs principaux programmes d'investissement.

Malheureusement, face à l'urgence de la situation financière du pays, le gouvernement a décidé de faire porter une part importante du redressement financier de la France sur les collectivités locales qui, pourtant ne représentent, sans discontinuer depuis 30 ans, que 8 % de l'endettement global du pays.

Comme vous le savez d'ailleurs, cet endettement ne finance pas des dépenses de fonctionnement mais seulement de l'investissement.

Les Régions seront particulièrement touchées et devront contribuer à 20 % de l'effort à réaliser, alors qu'elles ne représentent que 13 % de la dépense globale des collectivités.

Pour la Normandie, il nous faut trouver au moins 150 millions d'euros d'économies en fonctionnement sur les années 2025, 2026 et 2027, alors que plus de 75 % de nos dépenses sont contraintes.

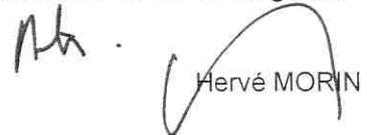
Cet affaiblissement de la capacité d'investissement de la Région nous impose de revoir de très nombreux programmes. Dans ce cadre, j'ai le regret de vous annoncer une réduction de 15 % de l'enveloppe de 360 millions d'euros consacrés aux contrats de territoires 2023-2027 et de plafonner le montant global des subventions à 100 € par habitant et par EPCI.

Pour les contrats déjà signés, il vous est proposé de choisir les modalités de la réduction du financement : soit en faisant porter sur chaque subvention une réduction de 15 %, soit de nous indiquer dans la nouvelle enveloppe ainsi fixée quels sont les projets qui sont abandonnés ou dont le taux de subvention peut être revu à la baisse.

Les services de la Région sont bien entendu à votre disposition pour évoquer avec vous la situation particulière de votre territoire.

Regrettant d'être amené à prendre une telle décision pour préserver l'équilibre financier de la Région,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Hervé MORIN

REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1  
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95

